

**LA VILLE DE THEOULE-SUR-MER**  
**(1 500 habitants surclassée 10 000 à 20 000 habitants- Alpes maritimes – 100 employés)**  
**Membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins**  
**Recrute par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle**

<b>UN MAITRE DE PORT (H/F)</b> <b>Cadre d'emplois des agents de maîtrise</b> <b>Poste à pourvoir immédiatement</b>
--

Au sein de la direction du maritime et sous la responsabilité de la responsable des ports en régie directe, vous coordonnez et gérez l'ensemble des ressources et moyens liés à l'exploitation d'un port communal.

Activités principales :

*1/ Organisation et suivi de l'entretien et de la maintenance des installations portuaires, des bâtiments et des matériels :*

- élaborer et mettre à jour le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels, en gérant les priorités, la sécurité et les contraintes d'exploitation,
- piloter, coordonner et suivre les opérations d'entretien et de maintenance réalisées en régie ou par les entreprises extérieures.

*2/ Gestion administrative et financière du port :*

- suivre et contrôler les autorisations d'amarrage et des délégataires présents sur le domaine portuaire,
- réaliser des rapports et bilans d'activité,
- participer avec la direction du maritime à la constitution et au suivi du dossier d'audit annuel « ports propres »,
- participer à l'élaboration et à l'exécution du budget du port géré en comptabilité M4 (devis, commande, suivi de la facturation).

*3/ Gestion des usagers et participation à l'image positive des ports :*

- accueillir et informer les usagers du port y compris les professionnels,
- assurer le placement et l'amarrage des bateaux dans le bassin,
- assurer la sécurité et la police du plan d'eau et des terres pleins,
- assurer la mise à disposition des services du port et accompagner les usagers si nécessaire (conseils techniques et rappel des règles de sécurité),
- agir en cas de besoin en qualité de médiateur,
- relayer le règlement intérieur et s'employer à le faire respecter.

*4/ Encadrement des agents portuaires :*

- manager les agents permanents, les stagiaires et les saisonniers,
- définir, coordonner et contrôler les activités des agents,
- participer aux développements des compétences des agents,
- organiser le service et la communication au sein de la structure.

*5/ Veiller à l'application des règlements en vigueur et au respect de l'environnement sur l'espace portuaire :*

- respecter et faire appliquer les normes qualité, sécurité, environnementales,
- sensibiliser et informer les usagers et les personnels à la protection de l'environnement,
- participer au montage et au suivi du dossier d'audit annuel « Ports propres ».

Profil et aptitudes requises :

- Expérience professionnelle sur un poste similaire,
- Compétences pluridisciplinaires dans les différents domaines d'intervention (managériales, navigation maritime et techniques de matelotage, techniques relatives aux infrastructures portuaires et au fonctionnement du port, police portuaire, normes environnementales, règles d'hygiène et de sécurité applicables aux agents portuaires, ...),

- Connaître les bases de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales (institution, statut de la fonction publique, finances, commande publique, ...),
- Polyvalent,
- Force de proposition, autonomie technique et décisionnelle sur le terrain.
- Sens de l'organisation (individuelle et des équipes) et de l'anticipation.
- Maîtrise des outils bureautiques classiques et connaissances et pratiques appréciées des logiciels métiers (ALIZEE, CIRIL finances),
- Qualités relationnelles,
- Capacité d'écoute, de négociation et de dialogue,
- Esprit d'équipe et dynamisme,
- Méthode et rigueur, respect des délais,
- Discrétion et disponibilité,
- Avoir une notion d'une langue étrangère et/ou d'anglais appréciée,
- Être sensible au respect de l'environnement,
- Posséder le permis B et le permis côtier,
- Bonne condition physique et aptitude au travail en extérieur.
- Savoir nager.

#### Rémunération et autres conditions d'emploi

Rémunération statutaire + prime mensuelle selon le profil du candidat + prime de fin d'année

Adhésion possible au Comité des œuvres sociales du personnel et attribution possible de titres-restaurants

Poste à temps complet sur la base de 1607 h par an selon un planning de travail pouvant inclure des samedis, dimanches et jours fériés ainsi que des astreintes de semaine.

Dotation vestimentaire et port des EPI obligatoire.

Candidature à adresser (C.V. détaillé + photo, lettre de motivation + 3 dernières évaluations professionnelles) à M. le Maire de Théoule-sur-Mer

BP 40001 - 06591 Théoule sur Mer Cedex ou par mail à [rh@ville-theoulesurmer.fr](mailto:rh@ville-theoulesurmer.fr)

Date limite des candidatures : 4 novembre 2022